

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00900

Numéro SIREN : 841 840 242

Nom ou dénomination : 3CLE EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2024 sous le numéro de dépôt 7590

3CLE EVENTS**Société par actions simplifiée unipersonnelle****Au capital de 5 000 Euros****Siège social:****4 Avenue Pierre Auguste Renoir 13220 Châteauneuf les Martigues****RCS AIX EN PROVENCE:841 840242****PROCES VERBALDEL'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE****16/04/2024**

Le 16 avril 2024, l'associée unique propriétaire de l'intégralité des actions de la société **3CLE EVENTS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros dont le siège social est** 4 Avenue Pierre Auguste Renoir 13220 Châteauneuf les Martigues a pris les décisions suivantes relatives à :

- Cession d'actions de Madame Cécile GRIMAUD à Monsieur Marc-Antoine ROLOS;
- Modification corrélative des statuts;
- La Société à associé unique devient une société à plusieurs associés;

Première résolution

L'associée unique prend acte et donne son agrément à la cession de 20 actions détenues par Madame Cécile GRIMAUD à Monsieur Marc-Antoine ROLOS né le 21 août 1985 à Hazebrouck, demeurant 4 Avenue Pierre Auguste Renoir 13220 Châteauneuf les Martigues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés constatent que la Société à associé unique devient une société à plusieurs associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée.

FAIT A CHATEAUNEUF LES MARTIGUES LE 16/04/2024

Madame Cécile GRIMAUD

Monsieur Marc-Antoine ROLOS

Cachet du service :

**Cession de droits sociaux *non constatée par un acte,*
à déclarer obligatoirement**

(continued from page 10)

Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts

Date de la cession : 16/04/2024

CÉDANT(S)		☒ Mme ☐ M.	
Nom de naissance et prénom(s)	Cécile GRIMAUD		
Date de naissance	01/02/1981		
Département et commune, ou Pays de naissance	Marseille(13)		
Nom du conjoint			
Adresse courriel			
Régime matrimonial			
SOCIÉTÉ :	N° SIREN [][][][][][][][][]	Code activité	[][][][][][][][][]
Forme et dénomination			
Adresse postale complète ou siège	4 Avenue Pierre Auguste Renoir 13220 Châteauneuf les Martigues		
		☐ Femme ☒ M.	
Nom de naissance et prénom(s)	ROLOS Marc-antoine		
Date de naissance	21/08/1985		
Département et commune, ou Pays de naissance	Hazeubrouck (59)		
Nom du conjoint			
Adresse courriel et numéro de téléphone			
Régime matrimonial			
SOCIÉTÉ :	N° SIREN [][][][][][][][][]	Code activité	[][][][][][][][][]
Forme et dénomination			
Adresse postale complète ou siège	4 Avenue Pierre Auguste Renoir 13220 Châteauneuf les Martigues		
DROITS SOCIAUX CÉDES			
Forme et désignation de la société : SASU 3CLE EVENTS			
Siège de la société : 4 Avenue Pierre Auguste Renoir 13220 Châteauneuf les Martigues			
N° SIREN du principal établissement : [8][4][1][8][4][0][2][4][2]		Société à prépondérance immobilière : ☐ Oui ☒ Non	
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : Actions			
Nombre total de droits sociaux de la société : 100		Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société : 20/11/2020	
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 20			
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value ⁽¹⁾ : pas de plus-value			
ORIGINE DE PROPRIÉTÉ			
Precédent propriétaire ⁽²⁾ :	Nom : CECILE GRIMAUD		
	Adresse : 4 Avenue Pierre Auguste Renoir 13220 Châteauneuf les Martigues		
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) :		
	Nature :		
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	1.000€		
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)		MODE DE PAIEMENT	
Prix + Charges ou valeur réelle Abattement Base nette taxable		☐ Espèces	
Certifié exact, à CHATEAUNEUF LES MARTIGUES le 16/04/2024		☒ Virement	
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) :		☐ Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public	
		☐ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €)	
		☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)	

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 5)

(2) Renseignements à fournir obligatoirement (C.G. Articles 8 et 74.5/